

Catégorie	Longueur hors tout (en mètres)	Forfait "Carénage"	Mise à terre "Carénage"	Transfert	Mise à terre "Hivernage"	Mise à l'eau		EMPLACEMENTS A TERRE		
		Sortie d'eau Nettoyage sous pression Remise à l'eau (sans calage) (forfait 1 heure)	Sortie d'eau Calage sur aire de carénage Nettoyage sous pression en option (1) 45€ / 1/2 heure	Transfert + Calage	Sortie d'eau Calage sur une aire de stationnement Nettoyage obligatoire avant de se rendre en aire de stationnement -effectué par le client (1h maxi) ou les agents du Port (2)	Depuis l'aire de carénage	Depuis une aire d'hivernage	Aire de Carénage	Aire d'Hivernage Ouest (avec électricité)	Aire d'Hivernage du Tonkin (sans électricité)
								La semaine supplémentaire	Tarif Mensuel	
A - B - C	0 à 6,00m	128 €	76 €	36 €	95 €	76 €	95 €	24 €	48 €	41 €
D - E	6,01 à 7,00m	153 €	90 €	45 €	114 €	89 €	114 €	38 €	80 €	68 €
F - G	7,01 à 8,00m	180 €	100 €	57 €	132 €	99 €	132 €	49 €	101 €	87 €
H - I	8,01 à 9,00m	207 €	123 €	62 €	156 €	122 €	156 €	60 €	123 €	106 €
J - K	9,01 à 10,00m	235 €	150 €	64 €	181 €	149 €	181 €	71 €	147 €	126 €
L - M	10,01 à 11,00m	263 €	180 €	80 €	220 €	178 €	220 €	84 €	174 €	149 €
N - O	11,01 à 12,00m	292 €	215 €	93 €	260 €	213 €	260 €	96 €	198 €	170 €
P - Q	12,01 à 13,00m	321 €	253 €	104 €	301 €	250 €	301 €	114 €	234 €	202 €
R - S	13,01 à 14,00m	352 €	293 €	111 €	342 €	290 €	342 €	137 €	284 €	242 €
T	14,01 à 15,00m	383 €	332 €	143 €	401 €	329 €	401 €	151 €	312 €	263 €
U	15,01 à 16,00m	417 €	372 €	165 €	454 €	368 €	454 €	165 €	340 €	284 €
V	16,01 à 17,00m	454 €	413 €	192 €	518 €	417 €	518 €	183 €	374 €	310 €

HORS GABARITS OU PRESTATION SUR MESURE : SUR DEVIS

NON TITULAIRE D'UN CONTRAT ANNUEL : + 25% APPLIQUES SUR TOUS LES TARIFS EN VIGUEUR INDIQUES

Forfait "PRISE SOUS SANGLES sans nettoyage sous pression" (pour expertise, bout dans l'hélice, etc...) : 25% de remise appliquée sur le tarif " FORFAIT CARENAGE"
Ponton d'attente: réservé aux usagers de la Zone Technique. 7 jours de franchise par manutention. Au-delà: 15 € / jour.
Surcharge bateau > 20t.: + 10%
Facturation en cas d'annulation le jour même par le client: 30% du tarif de la prestation annulée

	2 JOURS	7 JOURS	1 MOIS
Location de 2 paires d'épontilles	60	90	120
Une paire d'épontilles supplémentaire	30	45	60

* Les bers et épontilles utilisés par le Port de Plaisance ne doivent être en aucun cas modifiés. Il est interdit de modifier la façon dont a été calé le bateau par les agents du Port de Plaisance.
* L'usager pourra stationner son ber sur la Zone Technique avec l'accord préalable de la SPL Le Havre Nautisme à condition qu'il ait fait l'objet d'une visite de conformité annuelle réalisée par un agent du port. Voir tarif de stockage en vigueur.

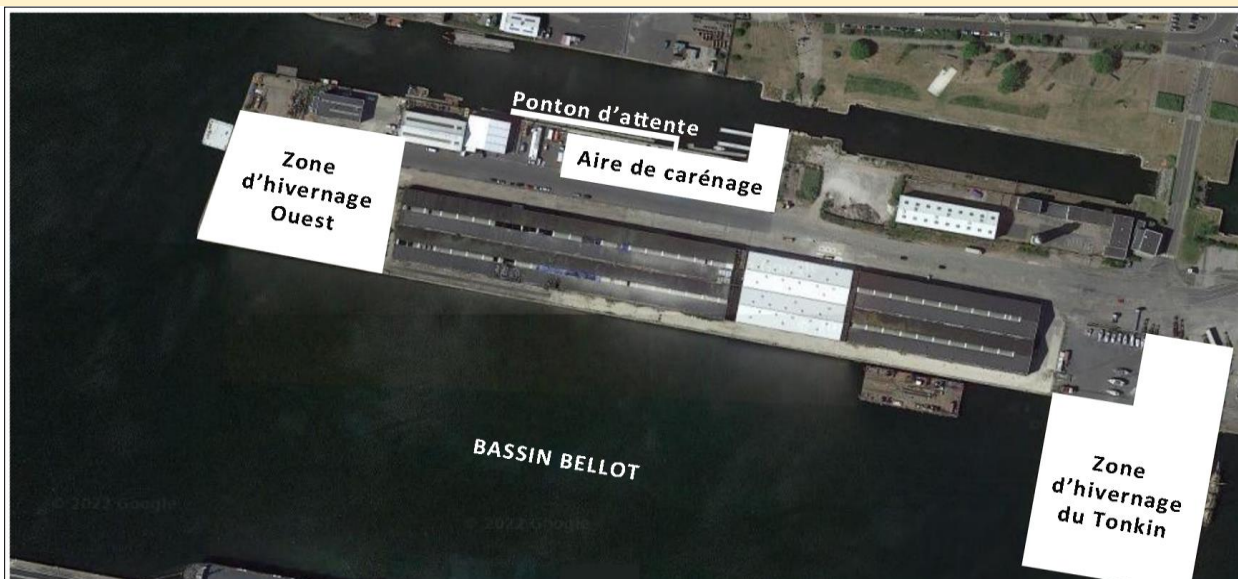
En Mars, Avril, Mai et Juin: prévoir sa manutention 1 mois à l'avance

Ne sont pas pris en compte dans le décompte des 8 semaines de gratuité inclus dans les contrats annuels à flot, les mois de Juillet et Août

En cas de Mise à terre,
la prise en charge de la manutention commence après le placement des sangles par le client,
à partir du moment où le bateau est saisi dans celles-ci à l'intérieur de la darse et jusqu'à sa mise en place sur le ber.

En cas de Mise à l'eau,
la prise en charge de la manutention commence dès la saisie du bateau dans les sangles sur le ber et se termine dès que le bateau flotte dans la darse.

A partir d'une vitesse de vent atteignant 35 nœuds, toute manutention et toute utilisation d'appareil de levage seront interdites



En raison de la forte prise au vent que représente un bateau mâté, l'utilisateur devra prendre toutes les précautions utiles pour préserver la stabilité du bateau à terre dont il est le gardien.

